

« Le régime militaire serbe, qui aura à tenir la Macédoine sous les chaînes pendant plusieurs années, parle éloquemment de la nationalité de la Macédoine. Si elle était serbe, cette précaution eût été superflue. »¹

Le journal tchèque le **Tchas**, en examinant la revision imminente de la constitution et la solution de la question de la succession au trône en Serbie, exprime l'opinion qu'il serait de la plus grande importance d'organiser équitablement l'administration dans les nouveaux territoires.

« La situation présente dans la Nouvelle-Serbie est intolérable et va non seulement à l'encontre de la constitution, mais encore de tous les principes économiques et civilisateurs. »

Témoignages serbes

Radnitchké Noviné², journal socialiste serbe. — « *S'il est vrai qu'on a libéré ces territoires, pourquoi alors y établit-on ce régime exceptionnel ? Si ce sont des Serbes qui les habitent, pourquoi ne les fait-on pas les égaux de tous les Serbes ? Pourquoi n'applique-t-on pas la règle constitutionnelle selon laquelle « tous les Serbes sont égaux devant la loi » ? Si les guerres ont eu pour but l'unification, pourquoi cette unification n'est-elle pas, en fait, reconnue, et pourquoi crée-t-on ces ordonnances exclusives, que des conquérants seuls peuvent créer pour des pays conquis ? D'ailleurs, notre constitution n'admet pas d'ordonnance de cette sorte ! »*³

La **Pravda** du 13/26 novembre 1913. — « Si les députés des pays annexés siégeaient à la Skoupchtina, la presse étrangère,

¹ *Lubor Niederlé*, L' « Opinion libre », n° 11, 9 novembre 1913.

² *Dotation Carnegie pour la Paix Internationale*, p. 150.

³ Le Gouvernement serbe a publié pour les territoires nouvellement acquis, le 21 septembre/4 octobre 1913, un « règlement sur la sécurité publique » qui équivalait à une véritable dictature militaire et qui provoqua des cris d'effroi dans la presse étrangère. Ce « règlement » contient 31 art. et porte la signature du roi Pierre. C'est de ce régime exceptionnel dont parlent les *Radnitchké Noviné*.